



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 59883

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur les difficultés que rencontrent les missions locales à élaborer et à mettre en place, faute d'études et de statistiques sexuées, des actions spécifiques en direction des filles. Pourtant ce public rencontre des difficultés particulières qui sont bien identifiées au plan national : les filles semblent plus en difficulté et plus nombreuses à rechercher une aide. Elle lui demande donc de lui indiquer si le Gouvernement entend réfléchir à la réalisation d'études et de statistiques sexuées, permettant une analyse pertinente pour la mise en oeuvre d'actions de formation et de politique de l'emploi adaptées.

Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé a pris connaissance avec intérêt de la question relative à la réalisation d'études et de statistiques sexuées, permettant une analyse pertinente pour la mise en oeuvre d'actions de formation et de politique de l'emploi en direction des femmes. Le service statistique public, et notamment la direction en charge des études et des statistiques sur le marché du travail (DARES) au sein du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, mène régulièrement des études spécifiquement consacrées à l'analyse comparée de la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail, par exemple : « Interruptions de carrière professionnelle et salaires des hommes et des femmes en 2006 » - Premières synthèses 2010 n° 011, DARES ou « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 » - DARES Analyses 2010 n° 027 ; « Les femmes occupent des emplois où le travail semble moins épanouissant » - DARES Analyses 2010 n° 082. Les données statistiques régulières sur le marché du travail et les politiques d'emploi ventilent également fréquemment les principaux indicateurs selon le genre. Il est ainsi possible de caractériser de façon fine la situation des femmes sur le marché du travail (en termes d'activité, de chômage, de contrat de travail, de temps partiel, de rémunérations), de distinguer la part des femmes dans les diverses mesures de politiques d'emploi et de formation ainsi que les principales caractéristiques spécifiques des populations féminines couvertes par les politiques publiques. Les études annuelles de bilan sur l'activité des missions locales et sur le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), intitulées : « Le CIVIS : 720 000 jeunes bénéficiaires en quatre ans » - Premières synthèses 2009 n° 50.3 ; « L'activité des missions locales et PAIO en 2009 » - DARES Analyses 2011 n° 026, publiées au niveau national, adoptent notamment une telle approche. Elles permettent en particulier d'identifier la proportion de femmes en contact avec les missions locales ou suivies dans le cadre du CIVIS et de connaître leurs caractéristiques spécifiques par rapport à la population masculine. Des analyses similaires peuvent être menées au niveau local, notamment à partir des données très riches produites par le système de gestion Parcours 3 des missions locales.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59883

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9361

Réponse publiée le : 29 novembre 2011, page 12629